

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 86

présenté par
M. Véran

ARTICLE 40

I. – À la première phrase de l’alinéa 4, après le mot :

« activités »,

insérer les mots :

« de présentation, d’information ou ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 17, après le mot :

« chargées »,

insérer les mots :

« de la présentation, de l'information ou ».

III. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 18, substituer aux mots :

« ou promotionnelles »

les mots :

« , promotionnelles, de présentation ou d’information, ».

IV. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, après le mot :

« activité »,

insérer les mots :

« de présentation, d'information ou ».

V. – En conséquence, à l'alinéa 23, substituer aux mots :

« ou promotionnelles »

les mots :

« , promotionnelles, de présentation ou d'information, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement des dispositions adoptées par l'Assemblée nationale.